

- JE CHOISIS MON ADHÉSION (détails ci-après) :

ADHÉSION OPTIMUM (1)

- Adhérent en cours d'activité 360 € TTC
- « Primo-adhérent » 108 € TTC (pour l'année de création d'activité)
- Société/Groupement 360 € TTC Prestation supplémentaire par associé : 180 € TTC

ADHÉSION PREMIUM

- 84 € TTC

ADHÉSION MICRO – ENTREPRENEUR

- 99 € TTC

- JE CHOISIS MES PRESTATIONS À LA CARTE :

- L'Examen de Conformité fiscale- ECF
- Logiciel de comptabilité LARA
- Bilan Retraite
- Label QualiPL
- Rendez-vous formalités Guichet Unique INPI
- Télétransmission de la déclaration 2035 au SIE par l'ARAPL IDF

(1) TÉLÉTRANSMISSION DÉCLARATION 2035 :

Je choisis de télétransmettre mes déclarations de résultats ou des données comptables ainsi que tous documents annexes les accompagnants et toutes informations complémentaires à la DGFIP :

- par l'intermédiaire de l'ARAPL IDF via mon espace personnel, avec le partenaire EDI* choisi par l'ARAPL IDF
- par l'intermédiaire de l'ARAPL IDF qui saisit ma déclaration 2035 à ma place
- par l'intermédiaire d'un membre de l'Ordre des Experts-comptables ou d'une AGC et par leur partenaire EDI*
- par l'intermédiaire d'un autre partenaire EDI*
- par mes propres moyens, en ma qualité de partenaire EDI*

*Echange de Données Informatisé

JE DÉCLARE :

- avoir pris connaissance des conditions et des engagements liés à l'adhésion, je m'engage à adhérer à l'ARAPL Ile de France et à m'acquitter de la cotisation annuelle fixée par le Conseil d'Administration
- m'engager à respecter mon obligation de souscrire des déclarations sincères et complètes et à suivre les recommandations qui me seront formulées par l'ARAPL IDF

INFORMATIONS :

- 1) Si vous rencontrez des difficultés de paiement, vous êtes invité à contacter le service des impôts dont vous dépendez. En cas de difficultés particulières, et sur demande, une information complémentaire relative aux dispositifs d'aide aux entreprises en difficultés est proposée par l'Organisme (www.economie.gouv.fr/dgfip/mission-soutien-aux-entreprises).
- 2) Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) : L'ARAPL IDF s'engage à assurer la confidentialité des données collectées et à les utiliser exclusivement dans le cadre de ses missions d'Organisme Mixte de Gestion Agréé (OMGA). Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données personnelles.
- 3) L'adhésion OPTIMUM et l'adhésion Micro-Entrepreneur concernent les adhérents de la catégorie A selon les statuts de l'ARAPL IDF. L'adhésion PREMIUM concerne les adhérents de la catégorie B selon les statuts de l'ARAPL IDF.

Fait à : le :

Signature –
faire précéder de la mention « lu et approuvé »

ADHÉSION
OPTIMUM

ADHÉSION
PREMIUM

ADHÉSION
MICRO-
ENTREPRENEUR

PRESTATIONS INCLUSES

Accompagnement aux obligations comptables, administratives et fiscales	✓		✓
Réduction d'impôt pour frais de comptabilité jusqu'à 915 € si éligible	✓		
Contrôle formel de la déclaration 2035	✓		
Examen de Concordance, Cohérence et de Vraisemblance des déclarations fiscales	✓		
Examen Périodique de Sincérité	✓		
Dossier d'Analyse Economique annuel	✓		
Réunions de formations	✓	✓	✓
Rendez-vous personnalisés avec un conseiller expert des professions libérales	✓		✓
Permanence téléphonique	✓	<i>Uniquement pour les services à la carte souscrits</i>	✓
Accès à la base documentaire en ligne exclusive Lexis-Nexis	✓	✓	✓
Accès aux statistiques nationales métiers	✓	✓	✓
La documentation des professions libérales	✓	✓	✓
Une Newsletter sur l'actualité de votre activité	✓	✓	✓
Un Comité d'Entreprise dédié aux professionnels libéraux avec notre partenaire AMHAPPY 	✓	✓	✓
Une Assistance Juridique avec notre partenaire AXA 	✓	✓	✓
Droits d'accès aux prestations ARAPL à la carte	✓	✓	✓

	ADHÉSION OPTIMUM	ADHÉSION PREMIUM	ADHÉSION MICRO- ENTREPRENEUR
PRESTATIONS ARAPL À LA CARTE			
ECF L'Examen de Conformité Fiscale	75 € TTC	204 € TTC	75 € TTC
Le logiciel de comptabilité LARA	192 € TTC/an Tarif régime réel soit 16 € TTC/mois	192 € TTC/an Tarif régime réel soit 16 € TTC/mois	48 € TTC/an soit 4 € TTC/mois ou 72 € TTC/an soit 6 € TTC/mois <i>(selon régime de TVA)</i>
Télétransmission de la déclaration 2035 au SIE par l'ARAPL IDF (1) à compléter	Inclus dans l'adhésion ✓	60 € TTC	
Le label QualiPL Optez pour la certification de votre activité pour une reconnaissance auprès des tiers			
Accompagnement aux formalités du Guichet Unique INPI Création d'activité – Modification d'activité – Cessation d'activité 96 € TTC			
Bilan Retraite personnalisé Anticipez sereinement votre avenir			